

*Santé et environnement :
comment agir au niveau local ?*

La qualité de l'air intérieur

Julie Grammont
Chargée de projets santé environnement
ADES du Rhône



julie.grammont@adesdurhone.fr

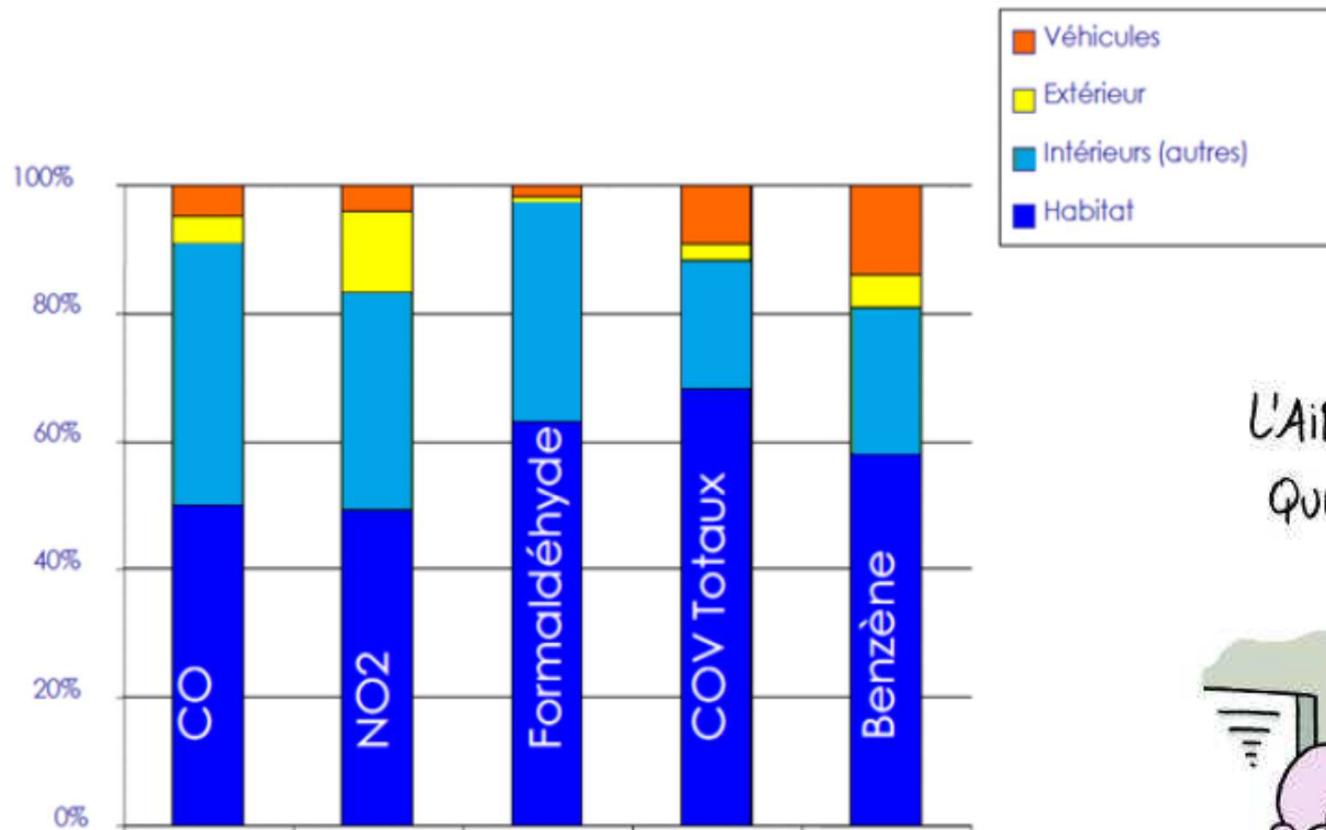
04 72 41 66 15

1. Pourquoi s'intéresser à l'air intérieur ?

- Respirer :
 - Premier et le dernier acte de la vie
 - Inhalation de 12 000 litres / jour
 - Surface alvéolaire : 80 à 100 m²
 - On peut choisir son eau, son alimentation... mais pas l'air que l'on respire
- 22h sur 24h sont passés dans des espaces clos
- Qualité air intérieur < Qualité air extérieur
- Des polluants et des effets bien connus



L'air intérieur est PLUS pollué que l'extérieur



Source : Crump et al, Indoor Air'99, 1999

L'AIR INTÉRIEUR PLUS POLLUÉ
QUE L'AIR EXTÉRIEUR



LASSERRE.

Temps passé en environnement clos



Figure 3 : Contribution des différents lieux de vie à l'exposition globale des enfants

Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Enfants : populations "sentinelles"

Ils **boivent** plus que les adultes

Ils portent les **objets à la bouche**

Ils **mangent** plus que les adultes

Immaturité **digestive**

Immaturité de la **peau**

Immaturité des **poumons**

Immaturité du **système immunitaire**

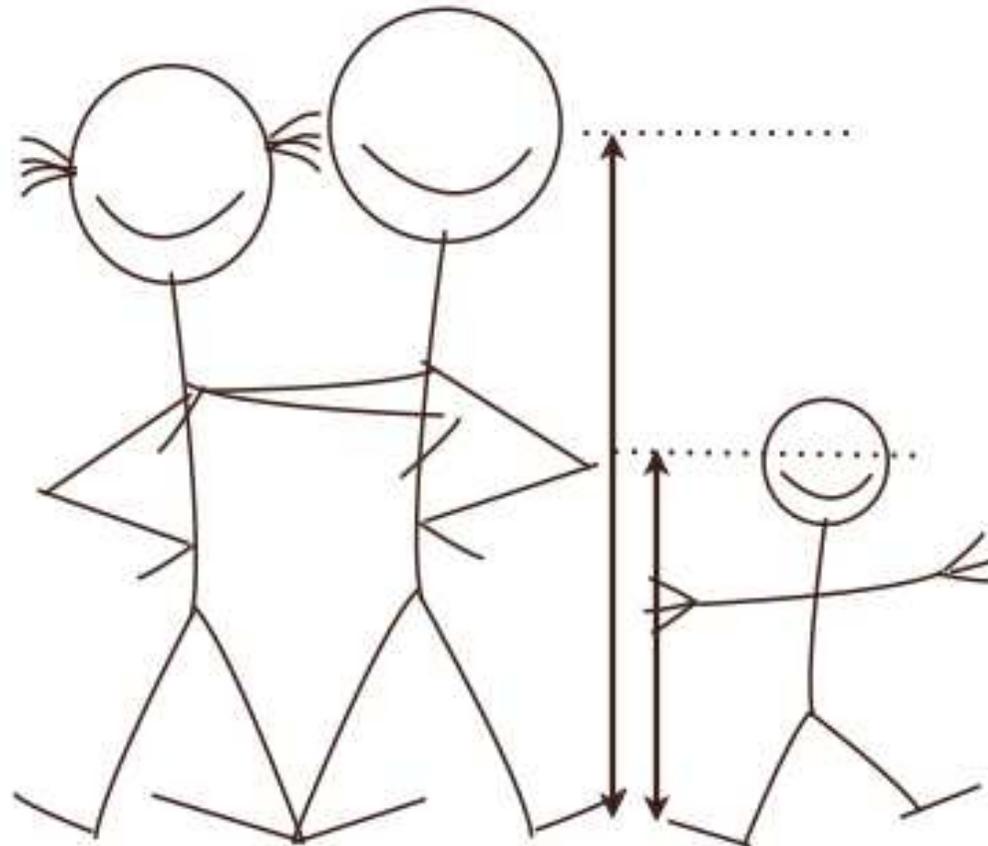
Respiration **par la bouche**

Incorporation des contaminants plus forte

Plus près du **sol**

Mécanismes **d'élimination immature**

Ils **respirent** plus que les adultes



2. Règlementation en vigueur

(Décret du 17 août 2015)

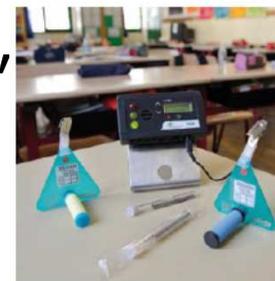
La surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les ERP, dans son nouveau dispositif réglementaire 2018-2023, repose sur les principes suivants :

1) L'évaluation obligatoire des moyens d'aération de l'établissement tous les 7 ans.

2) La mise en œuvre d'un programme d'actions de prévention de la qualité de l'air intérieur.

Sinon :

Obligation de campagnes de mesure de la qualité de l'air intérieur, tous les 7 ans, par des organismes accrédités.



Entrée en vigueur progressive :

La surveillance devra être achevée avant le :

- 1er janvier 2018 pour les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans, les écoles maternelles et les écoles élémentaires ;
- 1er janvier 2020 pour les centres de loisirs et les établissements d'enseignement ou de formation professionnelle du second degré (collèges, lycées, etc.) ;
- 1er janvier 2023 pour les autres établissements recevant du public.

Outils d'aide à la mise en place de la nouvelle réglementation



Fiches

1. Réalisation d'une évaluation des moyens d'aération et de ventilation
2. Mise en œuvre d'un programme d'actions de prévention dans l'établissement
3. Mesure de la qualité de l'air intérieur

Références

Publications et outils

Téléchargeable sur :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/qualite-lair-interieur>

La surveillance de
**la qualité de
l'air intérieur**
dans les lieux
accueillant des enfants



Le rôle des collectivités locales
et des gestionnaires de structures privées

Guide pratique 2016



Guide pratique 2015



Identifier les actions de prévention simples pouvant améliorer significativement la QAI (démarche proactive et coordonnée)

4 grilles d'autodiagnostic destinées à :

- Equipe de gestion
- Services techniques (maintenance)
- Personnel d'entretien
- Responsable des activités dans la pièce

Thématiques : l'organisation du site, les équipements, les matériaux, les activités, l'aération/ventilation.

Malette Ecol'air



- Outils destinés aux collectivités locales et responsables de crèches :
 - Guide d'achat et d'utilisation des produits d'entretien
 - Cahier de recommandations dans les opérations de construction et de réhabilitation
 - Poster « Tous concernés par une meilleure qualité de l'air intérieur »
 - Fiches pratiques

3) Accompagnement proposé par l'ADES du Rhône



- Formation des professionnels sur la qualité de l'environnement intérieur (1 journée)
- Accompagnement individualisé des structures :
 - Aide à l'auto-diagnostic
 - Identification des actions prioritaires
 - Mobilisation des professionnels
- Interventions auprès des parents et enfants

Formation « Qualité de l'environnement intérieur dans les structures petite enfance »

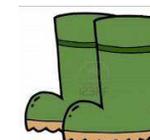
- ✓ Connaître les effets des polluants de l'environnement intérieur sur la santé des enfants
- ✓ Identifier les principales sources de pollution dans les lieux d'accueil
- ✓ Proposer des alternatives et gestes sains à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de l'air intérieur

*Prochaine session
le vendredi 02 février 2018
à l'ADES du Rhône*



Mesures correctives et préventives pour améliorer la qualité de l'air intérieur :

- ✓ Aération des locaux et ventilation,
- ✓ Produits ménagers et techniques de nettoyage,
- ✓ Produits d'hygiène et cosmétique,
- ✓ Matériel de puériculture et d'activités,
- ✓ Matériaux et mobilier,
- ✓ Rénovation ou bricolage,
- ✓ Entretien des espaces extérieurs.



Ateliers avec les professionnels

- Mobilisation / sensibilisation en réunion d'équipe
- Fabrication produits ménagers
- Jeu dépollu'Air...

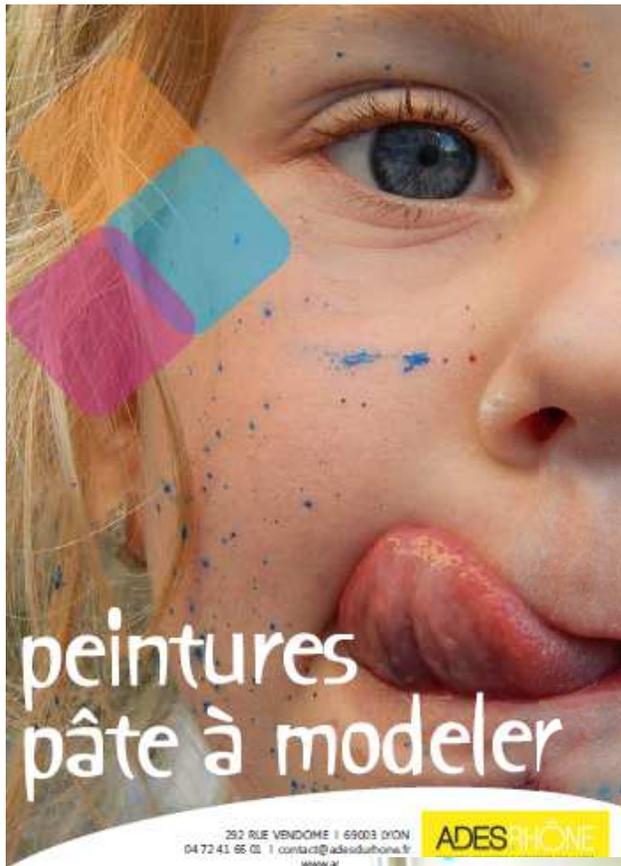


Ateliers parents

- Café des parents
- Stand dans le hall



Ateliers enfants



252 RUE VENDÔME | 69003 LYON
04 72 41 66 03 | contact@adesdrhone.fr
www.adesdrhone.fr

ADES RHÔNE



ADES RHÔNE
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

Merci de votre attention !

